

Mardi 28 juin 2022

Participation à la 3^{ème} édition de la Journée de la diplomatie parlementaire de l'Assemblée nationale du Bénin

À l'invitation de l'Assemblée nationale du Bénin, le Sénat a participé à la 3^{ème} édition de la Journée de la diplomatie parlementaire, qui s'est tenue à Porto-Novo, le 28 juin 2022. Cette manifestation réunissait des députés béninois, les représentants de ministères et diverses institutions du Bénin, ainsi que les représentants des postes diplomatiques.



Cette journée visait à rendre compte des activités internationales conduites par les représentants de l'Assemblée nationale béninoise et à appeler l'attention des participants sur le contexte de la politique étrangère du Bénin et l'émergence du concept de diplomatie parlementaire. Elle a donné lieu, par ailleurs, au renforcement du partenariat entre l'Assemblée nationale et le ministère des

Affaires étrangères et de la coopération, au travers de la signature d'un protocole d'accord entre les deux institutions.

Après l'ouverture officielle de la cérémonie, marquée par les interventions de M. Louis VLAVONOU, Président de l'Assemblée nationale, et de M. Aurélien AGBENONCI, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération, les représentants des deux institutions ont signé un protocole de coopération visant à clarifier la répartition des rôles en matière de conduite des affaires diplomatiques, tout en reconnaissant la légitimité de la diplomatie parlementaire, qui intervient en complémentarité de celle conduite par l'Exécutif.

La signature de l'accord de coopération a été suivie de deux interventions thématiques.

La première, conduite par M. Théodore LOKO, diplomate à la retraite et ancien ambassadeur du Bénin près le Saint Siège, avait pour thème la politique étrangère du Bénin. La seconde, assurée par M. Matthieu LEBOURGEOIS, administrateur à la Direction des Relations internationales et du Protocole du Sénat français, portait sur le concept de diplomatie parlementaire. À cette occasion, M. LEBOURGEOIS a rappelé l'émergence historique du concept et décliné, au travers de l'expérience française, les acteurs de cette diplomatie, ainsi que son champ d'action qui tend à s'étendre depuis plusieurs années (groupes interparlementaires d'amitié, participation aux assemblées parlementaires internationales, etc).



Ces interventions ont donné lieu à une série de questions et à un échange très riche avec la salle. Ainsi, les participants se sont montrés particulièrement intéressés par la définition du bon niveau de « complémentarité » entre la diplomatie de l'Exécutif et celle conduite par le Parlement, en s'interrogeant notamment sur le rôle de l'opposition. Les échanges ont aussi porté sur l'intérêt de disposer de diplomates de carrière et sur les dispositions issues de la



révision constitutionnelle de 2008, relatives au contrôle des interventions militaires à l'étranger.

En marge de cet événement, les représentants de l'Assemblée nationale béninoise et du Sénat français se sont félicités de la réalisation de cette action de coopération tout en ouvrant la voie à de futurs partenariats.

Matthieu LEBOURGEOIS – Tél. : 01.42.34.23.12 – Courriel : m.lebourgeois@senat.fr